

LE SAMES

SAMES – Service d’Accompagnement des Mineures Enceintes Scolarisées

Préambule

Le taux de grossesses précoces, touchant des femmes mineures de moins de 16 ans est particulièrement important dans le département. La grossesse et la maternité chez les mineures constitue une période de fragilité et de vulnérabilité, qui peut mettre en péril leur santé physique, leur avenir scolaire et professionnel et leur état psychique.

Les PEP initient de nombreuses actions pour rendre les jeunes acteurs de leur citoyenneté. Nous intervenons auprès de tout élève malade ou accidenté de la maternelle au BTS, afin d’éviter l’interruption de sa scolarité. Devant le nombre croissant des grossesses précoces, **les PEP** souhaitent assurer l’accompagnement des mineures enceintes scolarisées.

Nos missions

- étude et validation de la demande d’aide à l’accompagnement individuel et scolaire de la jeune par le médecin scolaire (respect de la confidentialité)
- prise de contact avec la jeune en lien avec sa famille
- rencontre de la jeune et suivi de son parcours
- rencontre avec les partenaires et les établissements scolaires

Nos objectifs

- Favoriser la continuité scolaire
- Lutter contre les risques de décrochage et d’isolement

Comment ?

Une élève mineure enceinte est signalé au SAMES par :

- Sa famille
- L’enseignant, l’école, l’établissement
- Le médecin, l’infirmière et les assistantes sociales scolaires...
- La PMI
- Les services sociaux

Par Qui ?

Des enseignants :

- En activité, prioritairement ceux de l’élève
- Missionnés par l’Education nationale
- Rémunérés, par l’Education nationale
- Volontaires

Pour Qui ?

Service réservé à toute élève mineure (de 12 à 16 ans) déscolarisée pour cause de maternité.

Contact

Pour que l'élève concerné puisse bénéficier de ce service dans les meilleures conditions, il faut prévenir le plus rapidement possible le SAMES au 06 94 92 91 59.

Le coordonnateur du SAMES prend contact avec :

- La famille,
- L'équipe pédagogique
- Le médecin de santé scolaire

Il assure de la mise en place d'un projet individualisé avec les parties concernées et organise avec les enseignants le suivi.

Les partenaires du SAMES

- l'Education Nationale
- les services sociaux et de protection de l'enfance des collectivités territoriales
- les maternités
- les dispositifs d'orientation et d'insertion
- les PEP GUYANE